



Compte-rendu de la Rencontre régionale sur le logement de l'APNQL et
session de mobilisation sur le logement et l'infrastructure
Hôtel DoubleTree by Hilton,
27 et 28 septembre 2022

Jour 1, mardi 27 septembre 2022, la réunion débute à 8 h30

Ouverture

- *Déroulement de la rencontre, facilitateurs, Tanu Lusignan et Patrick Robertson du Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNÉA)*
- *Monsieur Raymond Gros Louis, aîné de la communauté de Wendake*
- *Ghislain Picard, Chef de l'APNQL*
- *Guy Latouche, conseiller en logement et infrastructure pour l'APNQL*
- *Caroline Garon, directrice générale régionale par intérim, Services aux Autochtones Canada (SAC)*
- *Ina Weilinga et Jean-François Samuel, représentants de la SCHL*

Patrick Robertson et Tanu Lusignan se partagent la coanimation pour les deux jours de rencontre. Ils souhaitent la bienvenue à tous et invitent monsieur Raymond Gros-Louis, aîné de la communauté de Wendake à faire la prière d'ouverture de la rencontre.

Monsieur Raymond Gros-Louis procède à une cérémonie d'ouverture.

Tanu remercie l'ensemble de l'équipe qui a contribué à l'organisation de la rencontre, dont le personnel présent du Conseil scolaire des Premières Nations. Il mentionne être très heureux de pouvoir enfin être ensemble après une longue pause, dû à la pandémie. Il souligne aussi une participation très positive à la rencontre soit plus de 100 personnes.

Patrick fait la lecture de l'ordre du jour et vient préciser qu'il se tiendra une rencontre additionnelle d'une demi-journée le jeudi 29 septembre en avant-midi afin de poursuivre les discussions qui débuteront jeudi en après-midi avec la Communauté de pratique en habitation (CoPH). De plus, une invitation est lancée afin de participer à la cérémonie de remise des diplômes qui aura lieu à partir de 17 h, ce jour même, afin de souligner les finissants des quatrièmes et cinquièmes cohortes en Technique de gestion de l'habitation des Premières Nations.

Tanu prend la parole et mentionne que le Chef de L'APNQL, Ghislain Picard aurait aimé être présent à la rencontre. Toutefois avec ses nombreux engagements, ce n'était pas possible. Son message est transmis à l'assemblé via un enregistrement à l'écran.

Chef Ghislain Picard, APNQL

Le Chef Ghislain Picard souhaite la bienvenue à tous et reconnaît le territoire traditionnel où la présente rencontre a lieu :

« J'apprécie le fait qu'il est maintenant possible de se rencontrer et important de le faire. J'aimerais souligner la présence de plusieurs Chefs parmi nous et surtout saluer l'expertise au niveau du logement dans nos communautés. Il est important de discuter ensemble et se fixer des objectifs. Il y aurait encore un manque de 15 000 logements dans l'ensemble de nos communautés au Québec.

J'ai d'ailleurs visité plusieurs communautés dans l'est du Québec et à chaque endroit, nous avons rencontré les chefs et ceux-ci nous ont indiqué que la priorité numéro 1 est le logement. Nous devons maintenir l'objectif de donner des logements adéquats à nos communautés. Un rapport en 2000 avait été présenté sur le manque de logement et la situation était alors critique. Il est important aujourd'hui de faire un bilan et une mise à jour du rapport produit il y a 20 ans. Ce rapport avait créé un choc et celui-ci était une source importante d'information.

Avec le support de la table du Comité régional tripartite en logement nous avons fait du bon travail et il est important de reconnaître le travail accompli. La mise à jour du rapport nous permettra de définir de nouveaux objectifs.

J'aimerais remercier, entre autres, monsieur Guy Latouche, conseiller en logement et infrastructure pour l'APNQL et le Chef Lance Haymond, porteur du dossier au niveau politique, pour l'appui que nous recevons au niveau régional. Je les remercie pour leur soutien constant dans le dossier du logement. Le dossier du logement doit rester un dossier important. Au cours des prochains mois, nous allons nous assurer que ce dossier demeure la priorité.

Tshiniskuminau! »

Tanu indique que considérant le cadre de la vérité et réconciliation, on espère que le gouvernement va continuer de supporter nos communautés dans leur développement et que les efforts seront maintenus.

Il invite maintenant monsieur Guy Latouche à venir prendre la parole au nom du Chef Lance Haymond, responsable du dossier pour l'APNQL considérant qu'il n'a pu être présent à la rencontre.

Guy Latouche, conseiller en logement et infrastructure pour l'APNQL (pour Chef Lance Haymond)

« Bienvenue à la Rencontre régionale sur l'habitation de l'APNQL. C'est une bonne pratique pour nous de tenir une telle réunion régionale une fois par an, et ce depuis longtemps. Les contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 ont fait que cet événement fut suspendu depuis 2 ans. Je suis très heureux que nous ayons l'opportunité de tenir cette conférence en mode présentiel comme nous l'avons fait pour la dernière fois en 2019.

Les discussions que nous avons ensemble sont importantes. Pour nous, en tant qu'Assemblée des Chefs, et pour nos partenaires fédéraux également, c'est l'occasion de vous fournir les informations les plus récentes sur le logement. Pour vous, c'est l'occasion de poser des questions et de partager vos défis et meilleures pratiques dans le domaine. N'hésitez pas à participer aux périodes de questions et de discussion tout au long de la réunion.

Je vous rappelle que le gouvernement du Canada est en train de mettre en place le transfert graduel des responsabilités ministérielles aux organismes autochtones. Cela comprend le logement et les infrastructures. Toutes les régions s'engagent dans ce processus à leur propre rythme. Nous devons nous préparer en conséquence. Nous devons préparer le terrain pour un transfert éventuel qui sera à l'avantage de nos communautés... si c'est ce qu'elles veulent. Nous avons notre propre stratégie régionale en logement et infrastructure. Nous aborderons directement 2 des 3 volets de cette stratégie lors de la réunion : le volet financier, dans l'après-midi d'aujourd'hui ; celui sur les compétences et les capacités, demain. Votre apport est important pour s'assurer que cette stratégie reflète les besoins et les aspirations des communautés au Québec.

Nos données les plus récentes montrent que les besoins de la région augmentent. Il faut absolument se tourner vers de nouvelles façons de faire. En ce sens, le partage des meilleures pratiques est une voie à emprunter. Bien sûr, nous avons besoin d'adaptations, mais nous obtiendrons de meilleurs résultats dans le logement et les infrastructures en nous inspirant de ce qui fonctionne bien autour de nous. En même temps, il faut s'ouvrir à l'innovation pour faire plus avec des budgets qui sont limités.

À ce sujet, je voudrais partager avec vous un aspect qui me préoccupe beaucoup. Je parle ici de l'augmentation spectaculaire des coûts de construction. Ce qui se passe depuis 2-3 ans nous place devant un grand défi. Les failles observées dans les chaînes d'approvisionnement, la hausse du prix de l'essence et des taux d'intérêt ne sont pas sans rapport avec cet état de fait. Nous entrons dans une période où le gouvernement fédéral déploie d'importants

fonds supplémentaires pour le logement des Premières Nations. Cependant, le contexte actuel nous présente des défis majeurs. L'accès à la propriété individuelle est certainement l'une des pistes à emprunter pour sortir de la crise du logement. Comment penser à une augmentation significative de ce mode de propriété dans un contexte où les coûts de construction ont bondi de 35 %?

Je suis toujours heureux de constater que notre rencontre régionale sur l'habitation attire un bon nombre de personnes. Je ne suis pas surpris de cet intérêt, car le logement est une priorité dans notre région. Je salue la présence d'élus, de gestionnaires et d'employés du logement, des infrastructures et des immobilisations.

Je ne manque jamais une occasion de souligner la collaboration que nous avons autour de la table du Comité régional tripartite en logement. Ce comité réunit, autour de la même table, des représentants de SAC, de la SCHL et de l'APNQL. Nous discutons des questions de logement d'intérêt commun et nous établissons des stratégies régionales conjointes. Le Comité régional est un bon exemple de collaboration entre les Premières Nations et le gouvernement. Avant de donner la parole à notre animateur, je tiens à remercier le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes ainsi que les membres du Comité opérationnel du Comité tripartite qui ont travaillé fort au cours des dernières semaines pour que cette rencontre régionale soit une expérience réussie pour ceux qui y assistent. Je tiens également à remercier Services aux Autochtones Canada qui appuient cette activité.

Bonne rencontre!

Meegwitch! »

Tanu cède ensuite la parole à Ina Wielinga et Jean-François Samuel de la SCHL.

Ina Wielinga (SAC) se dit très heureuse d'assister à la présente rencontre et présente les membres de son équipe. Elle se dit heureuse de revoir tout le monde suite à cette pandémie.

Jean-François Samuel, souligne les nombreux changements, nouveaux projets et les collaborations au cours des 3 dernières années. Il y a eu plusieurs réalisations au niveau du fonds de co-investissement, 2 phases pour l'Initiative de création rapide de logements qui ont été un succès, le programme pour les maisons d'hébergement et de transition pour les autochtones qui est toujours en cours jusqu'en 2024.

Il y a encore beaucoup à faire en logement et c'est pour cette raison que le gouvernement fédéral a annoncé de nouvelles initiatives à venir soit : un deuxième volet du fonds d'innovation, un troisième volet pour l'initiative de création rapide de logements, le fonds d'accélération en habitation et des fonds pour une stratégie en milieu urbain, rural et nordique. Nous sommes toujours en attentes des directives pour les nouveaux programmes et nous vous en informerons dès que nous en saurons davantage. Il est important de garder en tête que le fonds de co-investissement demeure une option très intéressante pour répondre au besoin de rénovation dans les parcs immobiliers existants. Les initiatives sont accompagnées de délai très court pour y appliquer et afin de bénéficier de ses occasions de financement, il faut être prêt et avoir une planification de vos besoins puisque ceci facilite l'accès à ces opportunités. L'environnement et le contexte lié à l'habitation sont parfois complexes et parsemés d'embûches d'où l'importance de demeurer agile et prêt à sauter sur ces occasions. Nous reconnaissons que votre rôle n'est pas simple et il est exigeant. Notre équipe est là pour vous supporter et collaborer avec vous et les partenaires en habitation.

Ina Wielinga conclut en indiquant qu'elle désire que les 2 prochains jours puissent être des moments d'échanges pour avancer ensemble et que les participants aient une meilleure compréhension des programmes à venir.

Patrick reprend la parole et invite maintenant l'ensemble des partenaires soit l'APNQL, la SCHL et SAC à venir nous informer de la mise à jour nationale et régionale. Il cède la parole à M. Guy Latouche pour initier la présentation.

Mise à jour nationale et régionale

APNQL-SCHL-SAC

Guy Latouche débute la présentation à titre de représentant de l'APNQL :

Il précise que l'objectif est de faire une mise à jour régionale et nationale autant sur ce qui se passe en région qu'au plan national en habitation.

Il mentionne qu'il y a un plan d'action porté par le comité tripartite régional. L'actuel plan est sur une période de 2 ans. Dans l'élaboration de ce plan, nous avons gardé en tête la vulnérabilité des Premières Nations qui a été mise en évidence durant la pandémie. Il y a aussi une stratégie régionale qui repose sur 3 piliers : compétence et capacité, financement et gestion financière, finalement gouvernance et fourniture de services.

Avec la stratégie régionale, on vise une transition sur 10 ans pour la prise en charge, le contrôle et la gestion par les Premières Nations (PN). Nous désirons combler le déficit en logement et infrastructures d'ici 2030. Cette période peut être plus ou moins longue selon le désir et le niveau de préparation des PN afin de prendre en charge plus de responsabilités collectivement ou individuellement.

Ainsi, au fur et à mesure que les compétences et capacités se renforcent et que l'écart en logement diminue, nous pourrions assister à un intérêt grandissant des PN à prendre en charge plus de responsabilités en lien avec le dossier du logement.

Il poursuit sur la mobilisation nationale des Premières Nations tenue à l'hiver-printemps 2022 qui visait à acquérir une compréhension de l'assurance contre les inondations dans les communautés et à déterminer les besoins à ce sujet. Un rapport de la mobilisation a été obtenu et il sera partagé avec les PN.

Voici quelques constats notés dans le rapport : l'accès à des options d'assurance concurrentielles est considérablement limité, car très peu de compagnies d'assurance proposent une assurance dans les réserves; bon nombre de maisons et de locataires ne sont pas assurés contre les dommages matériels; l'assurance contre les inondations n'est souvent pas contractée pour les résidences dans les réserves situées dans les régions à risque d'inondation très élevée, soit parce qu'elle n'est pas offerte, ou si elle l'est, le coût supplémentaire est souvent inabordable; l'assurance contre les inondations peut ne pas être offerte en cas d'antécédents de sinistres liés aux inondations, lorsque des mesures visant à réduire les risques d'inondation futurs n'ont pas été prises.

La Ville de Montréal adoptera, en 2023, un nouveau "Plan d'urbanisme et de mobilité 2050". Ce plan servira de cadre pour prendre des décisions qui toucheront les modes de vie des Montréalaises et Montréalais pour les 25 prochaines années. En quoi cela nous concerne-t-il? Pour l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), il est fondamental que les voix autochtones soient entendues au cours de la démarche d'élaboration. On sait qu'il y a une surreprésentation des Autochtones parmi la population itinérante dans la métropole et qu'il s'agit d'un sujet sensible. D'un autre côté, il y a une sous-représentation aux mécanismes de consultation existants. L'APNQL a informé toutes les Premières Nations de cette démarche et de la possibilité de se faire entendre, de déposer un mémoire. Avec la collaboration de la CSSSPNQL, l'APNQL va déposer un document de réflexion centré sur la question de l'itinérance.

Il fait état des investissements additionnels, donc les budgets qui s'ajoutent aux budgets réguliers de SAC et de la SCHL. Tout d'abord il y a le 3 milliards de dollars sur 5 ans qui concerne toutes les Premières Nations, les non conventionnés et les conventionnés. C'est un montant significatif, car ça débute dès cette année. De plus, il rappelle qu'il reste 2 ans aux 600 M\$ annoncés de la précédente Initiative de logement. Il précise aussi que la région obtient, en général, environ 9 % de ces sommes lorsqu'elles sont attribuées selon la formule de SAC.

Il y a les 300 millions de dollars sur 5 ans, à compter de 2022-2023 (SCHL), qui a pour objectif d'élaborer conjointement et de mettre sur pied une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique.

Finalement, il y a les 2 milliards de dollars prévus pour la réforme à long terme du Programme des services à l'enfance et à la famille des PN afin de répondre aux besoins en matière de logement des enfants des Premières Nations une fois qu'une entente de règlement définitive aura été conclue. Il manque encore quelques précisions, notamment si cela inclut la construction ou la rénovation de logements, ou les 2. Toutefois, l'impact financier est majeur, car des sommes s'ajoutent au financement régulier et aux sommes additionnelles déjà mentionnées.

Concernant le budget fédéral de 2022, les discussions tournent beaucoup autour du besoin de combler le déficit d'infrastructure d'ici 2030. Une proposition est en cours d'élaboration conjointe par l'APN et SAC. Le logement est un des volets qui est concerné. Malgré les sommes annoncées dans le budget 2022, le niveau de financement demeure insuffisant pour éliminer l'écart.

Une demande prébudgétaire sera présentée au ministère des Finances en octobre 2022 concernant toutes les infrastructures communautaires, y compris le logement, couvrant la période jusqu'à 2030. Le besoin financier national pour combler les besoins actuels en logement sur communauté est de 40 milliards de dollars. Pour la région c'est 4 milliards de dollars. Le besoin national grimpe à 60 milliards de dollars jusqu'en 2040. Ces chiffres ne prennent pas en compte l'inflation qui a maintenant un impact majeur.

Un projet de recherche débutera sous peu en collaboration avec la SCHL et vise à élaborer des options et les implications du transfert aux PN du contrôle des programmes et fonds de l'article 95 et de rénovation. Les régions seront mobilisées sur les options qui s'offrent pour transférer ces fonds et programmes sous le contrôle des PN, selon leur choix.

Il rappelle que le budget 2022 prévoit 300 millions de dollars sur 5 ans pour une Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique. Il est prévu qu'un plan de mobilisation soit codéveloppé et mis en oeuvre par la SCHL et l'APN. La mobilisation devrait avoir lieu au début de 2023 pour connaître les résultats en juin prochain. L'APN plaide en faveur de plus d'engagement et de fonds pour les projets et peut-être un flux de financement distinct pour les PN (basé sur les distinctions). Malgré cela, il pourrait y avoir un appel de manifestation d'intérêt pour des projets urgents qui seront identifiés cet automne et qui pourraient être mis en oeuvre dès le printemps prochain.

Conséquemment à la résolution des Chefs de l'APN signée en 2019 qui porte sur le besoin d'élaborer un plan d'action national sur l'itinérance, sur et hors réserve, des étapes ont été réalisées. Il s'est tenu des séances de mobilisation dans les régions, la publication d'une revue de la littérature, l'analyse de l'environnement et une cartographie des systèmes. Un rapport doit être élaboré cet automne et sera partagé. Les prochaines étapes à venir concernent une estimation des coûts de l'itinérance et le développement d'un outil de collecte des données sur l'itinérance prévue en février 2023.

Le programme d'infrastructures Canada "Vers un chez-soi" comportera, pour la première fois, des fonds dédiés aux initiatives en itinérance sur communauté. Il s'agit d'une enveloppe de 12,3 millions de dollars, soit environ 1,2 million de dollars pour la région du Québec et un montant similaire pour l'année suivante (2024-25). Les organisations régionales seront invitées à faire une proposition pour gérer les fonds régionaux.

Pour terminer, voici quelques projets de recherches en cours et qui sont supervisés par l'APN : il y aura une mise à jour des besoins en logement, au moyen d'une enquête auprès des PN, en 2023 ou 2024; un projet est en cours dans le but d'établir un Centre national des politiques et de la recherche sur le logement des Premières Nations (un plan d'affaires est en production); une recherche aura lieu sur les modèles de gouvernance pour les autorités du logement des Premières Nations et ceci s'inscrit dans la démarche vers l'autodétermination et découle aussi de l'Évaluation nationale des besoins en compétences et capacités des Premières Nations; il y aura un Forum national sur le logement et l'itinérance en février 2023.

Ina Wielinga et Jean-François Samuel poursuivent la présentation sur la mise à jour nationale à titre de représentants de la SCHL.

Ina Wielinga débute la présentation en indiquant que l'objectif est de faire une mise à jour nationale des différents programmes en cours actuellement.

Il y a d'abord l'Initiative sur les maisons d'hébergement et de transition qui s'adresse aux communautés locales et hors réserve. Ce programme met l'accent sur les femmes et les enfants et la communauté LGBT... qui subissent de la violence. C'est un filet plus large pour combler tous les besoins. On peut couvrir jusqu'à 100 % des coûts de construction et aussi une partie des frais d'opération. L'information est accessible sur le site internet de la SCHL. Le programme est disponible jusqu'en 2024. Il y a 2 périodes par année pour déposer vos projets. Nous allons d'abord analyser les demandes déjà soumises et il y aura la possibilité de déposer d'autres demandes en janvier 2023. Si votre demande n'a pas été retenue la première fois, vous pouvez réappliquer à la deuxième phase. L'important c'est d'informer votre conseiller et il vous soutiendra dans la rédaction de votre projet.

Jean-François Samuel poursuit avec le Fonds National de co-investissement en logement qui a été lancé il y environ 4 ans. Ce fonds nous permet de réaliser des projets différents avec les communautés et permet d'ouvrir d'autres horizons. Il y a aussi le Fonds de financement initial qui aide les PN à bien planifier leurs projets (études environnementales, étude de besoin, etc.). On cherche à créer des effets de levier avec les financements, donc il est important de parler à tous les partenaires qui peuvent vous aider dans vos projets. En termes de co-investissement, on en parle beaucoup en construction, mais le co-investissement en rénovation c'est un volet auquel il faut penser pour maintenir le parc de logements en bon état.

Ina Wielinga présente le Fonds d'innovation pour le logement abordable qui a été lancé en septembre 2020. L'objectif de ce fonds est d'encourager les initiatives en habitation et d'innover. Ce fonds n'a pas de date limite, mais il y a des paramètres. Si vous avez une idée, la SCHL pourra vous accompagner dans son développement. Contactez la SCHL afin qu'elle puisse évaluer vos projets avec vous.

Jean-François Samuel présente l'Initiative de création rapide de logements 3.0. Il indique être toujours en attente des paramètres de cette initiative. Toutefois, c'est 1,5 milliard de dollars sur 2 ans qui seront attribués à ce programme. Cette initiative sera très rapide donc il faut réfléchir au type de projets que vous aimerez réaliser afin d'être prêt lorsque le tout sera annoncé. Lorsque la SCHL aura les détails, vous en serez informé.

Ina Wielinga présente le Fonds pour accélérer les logements et le programme de location avec option d'achat. Ce programme est disponible sur et hors réserve. L'objectif est d'enlever les barrières. Il provient du budget fédéral et est actif jusqu'en 2028. Les modalités sont encore nouvelles; nous avons encore peu de détails.

Jean-François Samuel présente maintenant les programmes au niveau régional. Il y a d'abord le programme de rénovation dont le budget a grandement diminué. Pour le budget 2022-2023, la date limite pour déposer les projets était en septembre dernier. La SCHL est actuellement en analyse et vous serez informé prochainement des résultats. Pour l'allocation de 2023-2024, le processus est maintenant devancé. Le 15 janvier 2023, les communautés vont recevoir leur budget d'allocations, s'il y a lieu, et vous aurez jusqu'au 15 juin pour faire vos applications.

Concernant les budgets de l'Article 95, la date limite d'application est le 14 octobre prochain. Dès la réception des réponses, vous devez démarrer vos projets pour éviter les retards. Ainsi, vous éviterez d'être pénalisé lors des prochaines attributions d'allocations.

Vous recevez beaucoup d'information par courriel de la SCHL. Si vous avez un doute ou des incompréhensions, n'hésitez pas à communiquer avec la SCHL. Elle demeure le point de contact pour expliquer les documents. La SCHL a une nouvelle personne dans son équipe qui se nomme Martine Francoeur et s'occupe, entre autres, du Portail et du suivi des demandes en cours.

Ina Wielinga transmet quelques informations concernant le Portail en ligne. C'est nouveau depuis 2022, toutes les demandes de financement doivent être déposées via le Portail. Ceci permet un meilleur suivi de vos demandes et vous pourrez dorénavant demander vos avances de financement via le Portail.

Pour conclure, le message à retenir est qu'il faut être prêt, flexible, et de bien vous encadrer. La SCHL est là pour accompagner, donc n'hésitez pas à communiquer avec eux.

Johanne Verville (SAC) débute en présentant les gens qui l'accompagnent, soit M^{me} Nathalie Spenard, conseillère en logement à SAC et Éric Bouchard, gestionnaire des services de santé environnementale et publique.

Johanne Verville indique qu'elle fera état des faits saillants des 2 dernières années. L'Initiative de logement 2021-2024 est toujours en force, et avec le budget 2022-2027 les 2,4 milliards de dollars annoncés fait en sorte que le financement est maintenant continu. C'est un changement de pratique pour nous. Ce ne sera plus géré sur la base de projets, mais il y aura maintenant un plan de logement développé par les communautés. L'initiative sur 5 ans permettra d'avoir une stabilité dans la planification et de définir où vous voulez aller. Dans notre région, SAC donnera une vision à plus long terme. Ainsi, SAC ajoutera aux projets qui étaient déjà existants tels que la rénovation, la construction et le développement de lots et le renforcement des capacités des PN. SAC désire développer, à l'interne, des outils de planification, des grilles d'analyse facile d'utilisation. SAC sera là pour vous appuyer dans vos démarches tout en étant confiant que cette transition permettra de mieux vous accompagner dans vos projets, même si les budgets ne permettent pas de répondre à l'ensemble des besoins.

Dans un contexte plus opérationnel, il ne faut pas oublier que des volets d'initiatives de logement 2021-2024 sont encore disponibles. Il y a notamment le volet 4, renforcement des capacités qui est encore disponible.

Pour terminer, les bureaux de SAC ont été rénovés et il leur fera plaisir de vous accueillir pour discuter de vos projets. Voici des pistes de réflexion sur lesquelles SAC aimerait discuter avec vous, soit : comment voyez-vous le plan idéal en logement pour votre communauté? Que devrait contenir ce plan? Comment faire en sorte que ce plan soit vraiment un outil de planification utile? Comment faire le lien entre ce plan et le chantier de rattrapage dans votre communauté?

SAC remercie les participants de leur écoute et les invite à poser leurs questions.

Chef Arden McBride, Timiskaming : Les informations transmises semblent positives pour nos PN. On sait qu'il y a encore des problèmes liés à nos habitations. Est-ce que l'on considère les personnes nouvellement inscrites qui apportent une pression supplémentaire sur la demande de logements? L'accroissement de nos membres, au cours des prochaines années, devrait atteindre plus de 4000 membres, donc il y aura assurément de la pression sur les demandes de logement. SAC indique que les PN ont déposé une liste de leurs besoins et que ces besoins peuvent être révisés.

Martine Bruneau (Pikogan) : À la suite d'un incendie, nous avons dû reconstruire et le Conseil a investi beaucoup d'argent. Est-ce que ceci est considéré dans l'attribution des fonds? Est-ce qu'il y a des gens de nos communautés qui sont impliqués dans l'analyse d'attribution des fonds? SAC indique qu'elle va prendre le temps de s'assoir avec les gens de Pikogan afin de répondre à leurs préoccupations.

Darlene Chevrier, Timiskaming : Est-ce qu'il y a des fonds pour la rénovation de maison des particuliers ? On mentionne qu'actuellement ce n'est pas encore défini dans les programmes, toutefois, ce sera à discuter selon les besoins des communautés.

Chef Adrienne Jérôme, Lac-Simon : Concernant le développement des lots, c'est un enjeu. Ceci ralentit le développement de nos communautés. Nous sommes toujours sur la liste d'attente et nos lots ne sont pas en mesure d'être développés. Le Conseil doit toujours investir si nous voulons que notre développement continu. Est-ce que ce besoin sera pris en compte? SAC précise que la vision sur 5 ans va permettre de tenter de trouver des moyens de biens répondre aux besoins des PN et d'assurer le développement dans les communautés.

Patrick Robertson, facilitateur, identifie des projets porteurs dans les communautés qui permettent de créer du logement.

Certification et possibilité de perfectionnement professionnel

Association des professionnels de l'habitation des Premières Nations du Québec (APNPN)

Tanu, mentionne que les 2 dernières cohortes en Techniques de gestion de l'habitation des PN ont permis de former 8 nouvelles personnes et qu'une nouvelle cohorte débutera en janvier. La graduation de des 8 personnes sera soulignée par une remise de diplôme en soirée. Il présente Candace Bennett, directrice générale de l'Association des professionnels de l'habitation des Premières Nations, afin de venir nous parler de l'Association et de la formation offerte par celle-ci.

Candace Bennett remercie les organisateurs pour leur invitation. Elle fait part de son parcours professionnel. Elle explique ce qu'est APHPN, soit une association professionnelle nationale à but non lucratif pour les professionnels de l'habitation actuels et futurs. C'est une association qui a pour objectif de développer les compétences et capacités des gestionnaires de l'habitation par des formations, de la certification, du développement professionnel et du réseautage. Elle offre d'ailleurs un programme de certification à l'échelle du Canada menant à la désignation de Professionnel de l'habitation des Premières Nations (PHPN).

Elle présente les différents programmes disponibles et les types d'adhésion. Elle fait état des avantages d'adhérer à l'Association. Ainsi, l'adhésion permet, entre autres, d'avoir un perfectionnement professionnel continu, des normes professionnelles, un accès à un centre de connaissance (ressources, outils, exemples de politiques, aide à la carrière), d'avoir accès à des conférences, un centre de recherche, des opportunités de leadership, un réseautage en personne et en ligne, etc.

Elle précise qu'un PHPN c'est un professionnel hautement qualifié, un expert en gestion de l'habitation pour les organismes des Premières Nations. De plus, elle mentionne les domaines de compétences de base qui sont vus dans le programme de certification et son cheminement. Il y a deux options de cheminement pour acquérir la certification soit le cheminement régulier pour ceux qui ont moins de 7 ans d'expérience et celui pour ceux qui ont plus de 7 ans d'expérience qui peuvent passer par le processus d'évaluation et de reconnaissance des acquis. Un graphique est présenté identifiant les étapes des 2 cheminements possibles ainsi qu'un tableau indiquant les diverses organisations qui offrent des formations semblables ou complémentaires. En exemple, elle cite la formation au Cégep Garneau qui permet d'obtenir un crédit de 3 cours sur les 5 exigés.

Finalement, elle donne plus spécifiquement l'information concernant le processus de reconnaissance des acquis et explique comment préparer son portfolio afin d'effectuer une demande en ce sens. Pour conclure, elle rappelle que les demandes doivent être transmises au plus tard le 31 décembre 2022 afin d'être considérées pour la prochaine année.

Chef Arden McBride, Timiskaming : Il remercie madame Bennett pour la présentation et souligne que les travailleurs de l'habitation dans les communautés ne sont pas toujours assez bien rémunérés. Il indique qu'il serait bien d'avoir des grilles d'analyse pour évaluer le salaire des employés en habitation. De plus, il insiste sur le fait que le financement n'est pas toujours présent pour offrir des salaires acceptables pour le travail effectué.

Caroline Garon, SAC : La formation sera-t-elle disponible en français et est-ce qu'il y a des discussions avec le Cégep Garneau? Candace Bennett mentionne que la formation nécessite 850 \$ par cours, pour les 2 cours manquants et qu'il y a actuellement très peu de demandes en français, mais ils sont tout de même à regarder pour traduire certains cours.

Guy Latouche, APNQL : Quelle sera la valeur ajoutée aux personnes qui ont suivi la formation au Cégep Garneau d'adhérer à l'association et nous voulons comprendre le lien avec l'exigence de suivre les 2 cours additionnels qui ne sont pas considérés dans la reconnaissance des acquis? Candace Bennett précise que les 2 cours sont nécessaires et permettent d'aller plus loin dans l'acquisition des compétences. Entre autres, la planification de projet n'est pas

touchée dans la formation au Cégep Garneau. Les 2 cours exigés sont : le cours 200, stratégie et politique en matière d'habitation, qui identifie comment nous voulons préparer nos gestionnaires en habitation. On y présente des outils pour assurer une meilleure gestion. Ensuite, il y a le cours 500, professionnalisme, éthique et compétences critiques. Ce sont des compétences transférables.

Mise en place d'un centre d'expertise en littératie financière et habitation

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) et Société d'épargne autochtone du Canada (SÉDAC)

Guillaume Gingras (SÉDAC) et Mickel Robertson (CDEPNQL) introduisent un nouveau projet qui est né de l'union de deux organisations.

Guillaume Gingras explique que le Centre de littératie financière et habitation a été créé en réponse à la crise du logement dans les communautés et sa mission est de mettre en place les conditions propices à un renouveau de l'habitation chez les PN en offrant : des activités de sensibilisation et d'éducation à la saine gestion des finances personnelles et à l'habitation; accompagner les membres des PN dans leurs démarches; accompagner les dirigeants des PN dans la mise en place d'une gestion saine de l'habitation dans les communautés. Aujourd'hui, le but est de déterminer, avec les participants, comment nous pouvons collaborer pour améliorer la situation du logement dans nos communautés.

Mickel Robertson mentionne que le Centre de littératie financière est un projet pilote qui débutera avec quelques communautés afin de valider si les méthodes que nous avons réfléchies fonctionnent. Par la suite, si le tout fonctionne bien, nous verrons à le mettre en place à plus grande échelle. C'est assurément une démarche de co-construction. En 2018, le Comité tripartite en logement a présenté la Stratégie en habitation qui comprenaient 3 axes soit : axe développement des capacités; axe financement; axe gouvernance.

À notre niveau, nous avons travaillé sur l'axe financement. Nous devions être innovateurs afin de trouver de nouveaux outils financiers. Toutefois, avant de développer des outils, il fallait avoir un portrait de la situation. Lorsque nous avons regardé la situation, nous avons constaté qu'avec la situation actuelle, il était difficile d'attirer des investisseurs. Il fallait donc effectuer un travail de préparation.

Différents constats et problèmes ont été identifiés dont la quantité de logements insuffisante, logements surpeuplés et usés prématurément, des rénovations et décontaminations nécessaires, des fonds publics et privés insuffisants pour répondre aux besoins actuels et futurs, des gouvernements locaux avec des capacités d'endettement limitées, des espaces et infrastructures insuffisants. De plus, il y a de nombreux impacts sociaux, les systèmes de financement actuels sont fondés sur un modèle pas nécessairement adapté aux réalités de nos communautés et finalement, le financement initial pour la construction ne fait qu'accroître le problème si on n'augmente pas les revenus (impact de la hausse majeure des coûts de construction).

Un tableau identifiant les données présentées en 2018 sur les besoins en logement est présenté (pour plus de détails, voir présentation PowerPoint).

Voici donc les constats identifiés en chiffres :

- Nouveaux logements : 10 646 unités ou 2,8 milliards de dollars;
- Rénovation : 8464 unités ou 494 millions de dollars;
- Décontamination : 3880 unités ou 25 millions de dollars;
- Travaux d'infrastructures : 9631 unités ou 701 millions de dollars;

Donc, des besoins financiers de 4 milliards de dollars. En conclusion, le logement communautaire est encore hautement déficitaire.

Des graphiques sont présentés. Le premier identifiant la situation idéale souhaitée soit : réussir à payer les dépenses courantes, créer une réserve de fonds pour maintenir un parc de logements en bonne santé et avoir des surplus pour de nouveaux projets de construction. Le deuxième graphique identifie la situation vécue dans la très grande majorité des communautés : la situation n'est pas soutenable. Les communautés reçoivent le minimum donc ils paient les dépenses courantes (salaires, dette de prêt et frais bancaires et frais comptables), mais ne sont pas en mesure de faire des accumulations afin d'avoir un fonds de dépannage qui permettrait de rénover et maintenir le parc de logements en bon état. Le plus gros problème est assurément que les revenus des communautés sont insuffisants et les membres de nos communautés ne sont pas en mesure de payer plus.

Guillaume Gingras mentionne que des pistes de solution ont déjà été identifiées, mais sont proposées en mode réflexion. Pour débuter, on propose de remédier aux principaux éléments désincitatifs, mettre en place les bases d'un marché interne de l'habitation, revoir les rôles et les responsabilités des parties prenantes (responsabilité du Conseil versus les occupants), présentation simple et percutante aux parties prenantes (information aux membres sur le non-paiement des loyers), faire des cliniques de littératie financière et habitation pour maximiser l'autodétermination des ménages, documenter la situation financière et offrir de l'accompagnement afin de mettre en place les assises du changement, présenter les outils financiers pertinents et les conditions à mettre en place pour les utiliser.

D'autres pistes de solution peuvent être envisagées soit : regarder la possibilité de faciliter l'accès à la propriété par de l'aide financière aux membres (déjà en place dans certaines communautés) et offrir des consultations en littératie financière et habitation pour les membres et les administrateurs; faire de la densification dans le logement social et pour les travailleurs externes (permets de dégager des maisons pour les membres); envisager la privatiser la gestion de l'entretien, la rénovation et la gestion du logement social. Finalement, faire une évaluation des besoins, incluant les membres (familles), étudiants de retour dans les communautés, travailleurs, etc.

Michël Robertson aborde les pistes de solution. Nous avons identifié des pistes de solution possibles, mais pour débuter, ce que l'on veut faire c'est de travailler avec vous. Lorsque nous avons cherché des données, il était difficile de les obtenir, et ce n'était pas lié à la confidentialité. C'était très complexe et avec le Centre de littératie financière et habitation nous voulons, entre autres, aider les PN à mettre sur pied une base de données qui permet d'avoir une vision en temps réel de votre situation financière. Nous voulons travailler avec Les PN et selon leurs objectifs afin de trouver des solutions qui correspondent à leurs besoins. Finalement, collectivement nous allons construire une base de connaissance qui nous permettra d'aider toutes nos communautés. Nous voulons diffuser de l'information liée à la littératie financière. On désire que les gens obtiennent leur indépendance face à la gestion de leur habitation.

Un exercice sera effectué avec les participants afin de discuter de leur situation et voir comment nous, le Centre de littératie financière et d'habitation, allons pouvoir les aider.

Steve Laveau et Frédéric Martel qui sont conseillers en développement à la CDEPNQL débutent une activité interactive avec l'assemblé. On sollicite la participation de tous via l'application *Mentimeter*. Différentes questions sont posées à l'auditoire et les résultats sont présentés en direct à l'écran.

En deuxième lieu, on demande aux participants, en petits groupes, de répondre à 3 questions sur des cartons prévus à cet effet : parmi l'ensemble des solutions discutées lors du questionnaire interactif, quelles solutions ont déjà été essayées, par les communautés et identifier lesquelles ont bien fonctionné et celles qui ont moins bien fonctionné et pourquoi? Suite à cet exercice, la CDEPNQL va compiler les résultats pour être en mesure de guider leurs éventuelles actions (disponible sur le page du Comité régional tripartie en logement, site internet de l'APNQL).

On termine l'activité avec une autre série de questions sur l'application *Multimeter* afin de définir les principaux obstacles aux développements de nouvelles solutions et à définir de nouvelles idées.

Michël Robertson conclut la session en invitant les communautés à communiquer avec la CDEPNQL pour faire partie du projet pilote qui démarrera à l'hiver 2023. Ensuite, au printemps 2023, il y aura des présentations dans les différentes communautés. Finalement, à l'été 2023, débutera l'accompagnement et des ateliers dans les

communautés. Toutes les solutions sont déjà existantes, il s'agit seulement de se donner les moyens pour trouver celles qui conviennent à chaque PN.

Il y aura deux volets couverts par le Centre de littératie financière soit un volet pour l'accompagnement à la population et offrir de la formation liée à la gestion de finance personnelle et un autre volet pour l'accompagnement des ressources en habitation. Ainsi, il y aura 2 personnes attitrées à chacun des 2 volets.

Une question de Serge Bouchard (Conseil tribal Mamuitun) : Avez-vous pensé travailler en collaboration avec les Conseils tribaux parce qu'ils connaissent bien les besoins de chaque communauté dans chaque région, cela pourrait être un partenaire pour votre démarche? Michael Robertson, indique qu'ils sont prêts à travailler avec toutes les organisations. Toutefois, en ce moment, nous avons seulement 2 personnes attitrées au projet, mais assurément la collaboration est toujours la bienvenue.

Patrick, remercie l'équipe de la CDEPNQL et de la SÉDAQ pour cette présentation. Il introduit M. Pierre-Claude Vézina, directeur du développement des affaires chez Expertbâtiment qui va nous informer des programmes « Éconologis » et « Rénoclimat » qui sont disponibles dans les communautés.

Efficacité énergétique dans les communautés

Expertbâtiment Services-Conseils

Pierre-Claude Vézina remercie l'organisation de le recevoir. Les programmes qui seront expliqués ont pour objectif de faire des économies.

Tout d'abord, le programme Rénoclimat vous guide dans vos travaux de rénovation résidentielle pour améliorer la performance énergétique de votre habitation. Vous bénéficiez gratuitement de la visite à domicile d'un conseiller et obtenez des conseils personnalisés pour améliorer l'efficacité énergétique de votre habitation, vous réduisez votre consommation d'énergie à long terme tout en améliorant le confort de votre habitation. Il est possible d'obtenir de l'aide financière pour des travaux d'isolation, des travaux d'étanchéité, le remplacement de portes et de fenêtres et l'installation ou le remplacement de systèmes mécaniques (système de ventilation, chauffe-eau, thermopompe, système de chauffage et système géothermique).

Le programme Éconologis permet de profiter gratuitement de conseils personnalisés et de travaux légers pour améliorer le confort de son habitation pour ainsi mieux gérer sa consommation d'énergie. Il y a d'abord la visite d'un conseiller qui établit les mesures concrètes pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment. Dans un deuxième temps, il y a la pose de thermostats électroniques et d'autres composantes. Tous ces services sont gratuits pour les gens ayant un seuil de revenus admissible. Une grille est présentée pour identifier les tranches de revenus admissibles. Il est possible de retenir les services d'un électricien de la communauté.

Pierre Claude Vézina invite les communautés à communiquer avec lui pour avoir de plus amples informations si elles désirent adhérer aux différents programmes. Les gens qui offrent le service sont bilingues. Il y a déjà eu des communautés qui ont adhéré à ces programmes.

Patrick résume les différents points qui ont été discutés au cours de la journée et précise l'horaire de la prochaine journée. De plus, il rappelle la rencontre de jeudi matin avec le CoPH.

Conclusion à 16 h 15

Jour 2, mercredi 28 septembre 2022, la réunion débute à 8 h 30

Patrick introduit la journée en faisant la lecture de l'ordre du jour. Il invite les représentants désignés des différentes organisations à venir parler du prochain sujet soit le renforcement des capacités.

Mouvement de collaboration – Renforcement des capacités

SAC, SCHL, Premières Nations

Johanne Verville (SAC) introduit le sujet. Elle souhaite d'abord la bienvenue à tous.

L'APNQL avait pour recommandation d'investir, à court terme, dans le renforcement des capacités afin de pouvoir faire face au chantier de ratrappage, de gérer la croissance et d'assurer la rétention au sein des PN (richesses, connaissances et capacités). Ainsi, le renforcement des capacités est au cœur de la Réforme nationale en habitation en vue d'une prise en charge par les PN. Il constitue un des 3 piliers de la Stratégie régionale en logement et infrastructure des PN. Afin de maximiser le renforcement des capacités, il est évident et démontré qu'il faille recourir appel au maillage et au réseautage pour ainsi éviter de « réinventer la roue »!

Le maillage est le fil conducteur de l'atelier. Identifier et connaître les partenaires potentiels qui peuvent aider à la réalisation des projets. Échanger et partager sur les façons de faire, les bons et moins bons coups, les succès et apprentissages sont certains ingrédients clés de la recette du maillage. SAC et la SCHL recommandent que les projets soient abordés de façon globale au départ afin d'identifier toutes les possibilités et tous les outils disponibles pour les réaliser.

Par contre, au cas par cas, cette approche pourrait s'appliquer à d'autres formes de projets dans les communautés. Par exemple, les projets de rénovation ou de construction pourraient faire l'objet de maillage. Pour ce faire, il faut d'abord explorer toutes ces possibilités le plus tôt possible dans la planification du projet et en discuter avec les personnes attritées à votre communauté de SAC, SCHL et autres.

Ina Wielinga (SCHL), indique qu'ils désirent travailler en collaboration avec les différents partenaires et avec les communautés.

Jean-François Samuel (SCHL), invite les participants à se connecter, à un jeu en ligne (KAHOOT), afin de travailler ensemble tout en s'amusant. Ainsi, diverses questions sont posées en lien avec la connaissance sur les outils qui peuvent contribuer au développement des capacités. Voici les questions et réponses qui ont été discutées lors de l'activité :

Qu'est-ce que PoCH?

C'est le Point de contact en habitation (PoCH). C'est l'un des 3 piliers de la Stratégie régionale infrastructures et en logement. C'est une organisation qui peut vous informer sur les formations qui existent déjà en habitation au Québec et qui peuvent correspondre à votre projet. C'est une bibliothèque de la formation en habitation! Vous pouvez y accéder en vous rendant sur le site Internet de la CoPH (www.coph.ca) et cliquer PoCH.

J'ai une idée en renforcement de capacités. Qui peut m'aider?

Vos différents partenaires locaux, l'équipe des infrastructures/immobilisations, celle des services sociaux et de la santé, des finances, des ressources humaines, le développement économique, le directeur général et autres. Pour les communautés qui ont accès aux services d'un Conseil tribal ou d'un formateur itinérant en habitation (FIH), ces organismes et spécialistes peuvent vous supporter ou vous orienter vers les bonnes ressources selon la nature de votre projet. Vos collègues membres de la CoPH qui échangent sur la plateforme WorkPlace peuvent être une source d'information par leurs expériences de formation en habitation. Monsieur Patrick Robertson est le coordonnateur de WorkPlace. Vous pouvez consulter la coordonnatrice du PoCH, Ramelia, en écrivant à info@coph.ca, ou en consultant le site internet de la CoPH. Finalement, les conseillers de la SCHL et SAC peuvent aussi vous accompagner à structurer votre idée et vous informer des formations existantes de leurs organisations.

J'ai un projet de renforcement des capacités, qui peut le financer?

Si le projet est admissible à des programmes spécifiques, la SCHL et SAC pourraient avoir du financement disponible pour compléter le montage financier. Par exemple, le volet 4 – Renforcement des capacités, de l'Initiative logement dans les réserves qui est toujours ouvert. Des propositions peuvent encore être transmises. Il y a avec la SCHL le Développement du potentiel autochtone et le Programme Stages jeune pour lesquels il y a une collaboration avec SAC. Finalement, si votre projet ne se qualifie pas dans les critères d'admissibilité des programmes de SAC-SCHL, il peut y avoir d'autres options, telles que des fondations privées, des institutions financières ou d'autres ministères fédéraux ou provinciaux.

Pour participer à la Formation en gestion de l'habitation reconnue, où appliquer?

Le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation aux adultes (CSPNÉA) offre des maillages avec d'autres partenaires comme SCHL et SAC : nos programmes tels que Stages jeunes, Développement du potentiel autochtone et Initiative logement peuvent supporter les organisations pour les aider à rencontrer leurs objectifs de formation. Ainsi, si des employés désirent participer à une formation telle que l'AEC, ils doivent être supportés et encouragés, puisque ce sera gagnant pour les communautés.

Quand déposer vos projets en développement des capacités à la SCHL & SAC?

Il y a des périodes d'application différentes et nous invitons les communautés à nous faire part de leurs besoins en tout temps afin que nous soyons informés des projets et que conjointement (SCHL/SAC) nous analysions les possibilités de les aider. De plus, à l'occasion, des budgets supplémentaires sont disponibles en cours d'année.

Une retraite dans votre secteur approche, que pouvez-vous faire?

Différents programmes peuvent être disponibles pour vous supporter dans la planification de la relève. Communiquez avec vos représentants de SAC et de la SCHL.

Pour conclure, il est important de garder à l'esprit que le réseautage est important. Il y a du support qui existe, vous devez planifier la relève, partager vos idées de projet avec nos organisations, SCHL et SAC, puisque nous collaborons pour vous aider. Gardez à l'esprit qu'il est possible que sur le moment nous n'ayons pas les fonds nécessaires pour vous aider dans l'immédiat, mais ceci peut changer rapidement.

Une question est posée par la Cheffe Monik Kistabish (Pikogan) : comment choisir la bonne formation? Il y a plusieurs formations offertes et ça devient difficile de savoir à quel endroit aller. Nous manquons de temps et d'employés pour effectuer le travail, alors nous ne sommes assurément pas à planifier la relève. Nous avons de grands besoins, mais nous manquons de temps. Elle prend le temps de souligner le travail de sa responsable à l'habitation qui fait un travail qui n'est pas facile. Elle est applaudie par l'assemblé.

Jean-François Samuel (SCHL) précise qu'il est conscient des enjeux dans les organisations et qu'il n'y a pas de solution magique, mais qu'ils vont tenter de supporter les communautés selon leurs besoins en formation avec les autres collaborateurs.

Johanne Verville (SAC) vient mentionner aussi que le fait de travailler ensemble avec la SCHL permettra d'alléger les procédures. Chacune des communautés est différente et nous devons nous aussi nous adapter. Nous désirons être là pour vous épauler.

Patrick remercie l'équipe de SAC et de la SCHL. Il donne le micro aux représentants du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki afin de nous livrer une présentation sur les enjeux liés à l'entretien du parc immobilier.

Entretien du parc immobilier – Enjeux et pratiques exemplaires

Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Jean Dumont, coordonnateur habitation, et son collègue Maxime Diamond, directeur habitation et mesures d'urgence, débutent la présentation. Au cours de la pandémie, le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a coordonné la livraison des équipements de protection (masque, test PCR, etc.). Ils offrent des services à Odanak et Wôlinak, mais aussi à d'autres communautés, entre autres, au niveau de l'inspection de bâtiment et de la gestion de projet.

Jean Dumont indique qu'il désire discuter des enjeux et pratiques exemplaires en entretien. Il y a 3 thèmes qui seront discutés soit l'identification, la planification et la gestion. Les premiers enjeux sont assurément le manque de ressources humaines et financières. Ils ont un impact sur l'entretien du parc de logements. Maintenant comment allons-nous y arriver avec le peu de ressources disponibles? C'est en créant un plan structurant d'entretien afin de contrer les enjeux que nous allons identifier. Nous allons aussi développer ce plan en tenant compte des diverses lois existantes et qui doivent être prises en compte. Ainsi, le Code du bâtiment a d'abord été mis en place pour assurer la sécurité des occupants. C'est à chacun des Conseils de décider quel code il veut adopter, mais dans les ententes de financement, les bailleurs de fonds indiquent que c'est le Code de 2015 qui doit s'appliquer.

La meilleure façon de s'assurer de la sécurité du bâtiment est de commencer par faire des inspections. Par la suite, il est possible de débuter le processus de planification des travaux en fonction du respect du Code du bâtiment et enchaîner avec la mise en œuvre du plan.

En lien avec les gaz radon, il y a maintenant des procédures à respecter avant de procéder à la construction. Ce gaz est radioactif, il est nocif et peut causer le cancer des poumons. L'hiver le sol gel, sauf là où il y a une maison que nous chauffons, et ainsi les gaz radons sont projetés dans tout le bâtiment. Des formations sont disponibles concernant le gaz radon.

Un des problèmes avec les maisons dans les communautés est que les sous-sols n'ont pas été conçus pour y mettre des chambres; les fenêtres sont très petites, donc non conçu pour être des sorties de secours. L'accès à l'issue, c'est comment on sort de la maison. À l'époque, les chambres n'étaient pas prévues être au sous-sol et maintenant avec la densification, des chambres sont faites au sous-sol et les fenêtres sont petites et non conçues pour être des sorties de secours, donc on met nos gens à risque.

Chaque dollar investi en planification va nous faire économiser 10 \$ en travaux! Il est important aussi de considérer l'adaptabilité dans les nouvelles constructions, afin de tenir compte des besoins qui évoluent et de nos aînés qui veulent demeurer dans leur maison. Il est plus coûteux d'effectuer les travaux lorsque la maison est déjà construite. La gestion diligente de nos parcs immobiliers passe par une prise en compte des besoins évolutifs.

Un exercice est fait avec les participants afin d'identifier les enjeux liés à l'entretien dans les communautés. L'objectif étant de trouver des solutions permettant d'élaborer une meilleure planification. Plusieurs problèmes sont soulevés :

- manque d'accompagnement pour les personnes âgées;
- manque de financement pour l'embauche de ressources (employés);
- difficulté à trouver des endroits pour la relocalisation de nos membres lorsque nous devons effectuer des travaux dans leur maison;
- difficulté à faire de la prévention auprès de nos membres lorsqu'il y a des coupures d'électricité puisqu'Hydro-Québec ne nous informe plus qu'il y a un défaut de paiement (impact sur l'entretien des maisons);
- le choix des matériaux n'est pas toujours adéquat (qualité?);
- le remplacement des équipements peut être très long;
- manque de ressources ayant les compétences requises;

- manque d’information auprès de nos membres (éducation populaire);
- nos ouvriers n’ont pas toujours la formation nécessaire;
- défaut de paiement des locataires = déficit;
- manque de connaissance des besoins;
- lacune au niveau de la protection incendie;
- accompagnement des locataires est nécessaire;
- entretien des logements déficient;
- surpopulation et dégradation accélérée dans les logements;
- difficulté à faire de nouveau développement;
- problèmes sociaux = souvent négligence dans l’entretien;
- déneigement des sorties de secours (fenêtres du sous-sol) n’est pas effectué donc risque santé et sécurité;
- pas de lieu prévu pour le stockage des produits dangereux.

Il est proposé par un participant de créer un comité de travail de gestionnaires qui aurait pour rôle de trouver des solutions ensemble spécifiquement sur l’enjeu d’entretien. La priorité doit être le logement et le financement. Les gens hésitent à appeler au Conseil puisqu’ils ont des dettes de loyer et les maisons dépérissent.

Jean Dumont revient en indiquant qu’avec l’augmentation des coûts de construction cela a aussi apporté une augmentation de la valeur des parcs de logements et il faut maintenant évaluer comment on peut utiliser cette valeur à notre avantage. Maintenant, suite à l’exercice, quelques pistes de solutions sont proposées qui pourraient être prises en compte lors de la construction d’une nouvelle maison :

- choisir des matériaux de qualité, est plus dispendieux à l’achat, mais la durabilité est meilleure;
- avoir des pièces de rechange en stock pour nos équipements qui sont appelés à briser plus fréquemment par exemple, les ventilateurs de salle de bain;
- avoir des ventilateurs de salle de bain automatisé pour prévenir les problèmes d’humidité;
- avoir un échangeur d’air relié avec les salles de bain et avoir un détecteur qui identifie lorsque l’échangeur d’air n’est pas fonctionnel ou non branché;
- mettre les prises de courant plus loin de la sortie d’eau surtout dans la cuisine;
- avoir des pompes scellées au sous-sol pour éviter les fuites de radons et un système de batterie pour s’assurer que c’est toujours fonctionnel;
- prévoir des trappes à graisse pour le débitage puisqu’elles sont nécessaires afin d’éviter de boucher les tuyaux;
- prévoir un petit cabanon extérieur afin d’avoir un endroit sécuritaire pour y placer les produits dangereux tels que les bidons d’essence.

Il est conseillé aussi de prendre en considération l’orientation solaire et prévoir la plantation d’arbres puisque ceux-ci offrent une certaine protection des vents. Par ailleurs, l’orientation de la pente du toit, le positionnement de la cheminée et l’orientation des fenêtres sont aussi des éléments à considérer qui peuvent éviter des pertes d’énergie.

Il est important d’enseigner les bonnes choses et de les mettre en application lors de la construction. Plusieurs des éléments mentionnés peuvent aussi être ajoutés dans les maisons existantes. Chaque communauté a des enjeux spécifiques à prendre en compte lors de rénovation ou de construction selon la localisation de la communauté.

Cheffe Monik Kistabish (Pikogan) : Que nous pouvons faire avec une maison qui devient insalubre par le mode de vie de l’occupant? Jean Dumont : La question c’est de savoir si nous avons la collaboration des locataires dans cette problématique et de faire de la sensibilisation.

Tanu remercie les présentateurs. Il note l'importance d'avoir des inspecteurs qualifiés, ce qui a été une grande problématique durant la pandémie. Il était pratiquement impossible que ceux-ci puissent se déplacer et l'équipe d'inspecteurs était très limitée. Ainsi, les communautés ont tenté de développer leurs ressources pour être en mesure d'avoir leur propre inspecteur qualifié. En ayant des inspecteurs au sein des communautés, ceci permettra une grande économie d'argent et de temps. Le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNÉA) travaille pour que les nouveaux inspecteurs puissent faire partie de l'Association des inspecteurs en bâtiment. D'ailleurs, une formation débutera bientôt et nous espérons avoir une très bonne participation. Finalement, concernant le radon, la tenue de séances d'information avec la population est prévue, afin de faire de la sensibilisation.

Stratégie régionale – Axe compétences et capacités

Communauté de pratique en habitation (CoPH)

Patrick Robertson valide la compréhension de l'assemblé sur les différents comités et acronymes qui sont chapeautés par la CoPH. La CoPH c'est la Communauté de pratique en habitation des Premières Nations qui regroupe principalement les gestionnaires en habitation afin de discuter des enjeux et solutions en matière d'habitation. WorkPlace est une plateforme Web d'échange bilingue qui a comme objectif de publier de l'information telle que des webinaires, des nouveaux programmes disponibles, des formations. Cette plateforme regroupe des formations à l'intention des élus, des gestionnaires en habitation et des locataires. Il y a actuellement environ 140 membres, dont 30 à 40 qui sont actifs en moyenne par semaine.

La PoCH a pour objectif le développement des compétences sous différente forme. C'est une grande bibliothèque d'information, de formation, etc. Si nous ne sommes pas en mesure d'offrir une formation, nous allons vous orienter vers d'autre organisation. Tanu vient préciser des exemples : lorsque le besoin d'inspecteurs dans les communautés a été porté à notre attention, nous avons effectué des recherches afin de trouver une formation qui répondrait au besoin exprimé. Nous avons donc utilisé les différentes ressources pour développer un programme qui répond au besoin exprimé. Nous désirons bâtir des programmes pour nous et par nous. À Pikogan et Lac-Simon, ils ont développé une formation en charpenterie-menuiserie afin de former leurs gens et nous nous sommes inspirés de leur réussite pour exporter l'idée dans d'autres communautés.

Un autre exemple, nous avons plusieurs menuisiers dans les communautés et ils désirent se qualifier pour la CCQ. Alors on travaille en soutien à la communauté pour qu'ils puissent passer les examens et il y a de belles réussites. Nous avons fait adapter les examens pour le contexte vécu dans les communautés. On innove et n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Patrick explique le site web CoPH.ca et indique qu'une invitation doit être faite pour y avoir accès. Il y a une page d'accueil, une plateforme virtuelle et une bibliothèque des formations. Sur WorkPlace, il a été demandé aux membres de nommer des sujets d'intérêt afin de pouvoir en discuter ensemble. Plusieurs ont été identifiés, dont l'impact lié à l'augmentation des coûts de construction, les retards de livraison pour certains matériaux de construction dans les communautés éloignées, etc. Ces sujets pourront être discutés avec la CoPH.

En après-midi, l'objectif est de discuter de sujets positifs, de parler d'innovation et de projet de réussite.

Patrick souligne le nom des 8 finissants à la formation d'attestation d'étude collégiale en technique de gestion de l'habitation des Premières Nations soit : Shirley Bonspille de Kanasatake, Elena-Marie Ashini-Pien de Matimekush-Lac John, Mekis Flamand de Manawan, Jean-Marc Penosway de Kitcisakik, Jean Dumont de Wôlinak, Cassandra Amboise St-Onge de Mani-Utenam, Christine Pinette de Uashat et William Rock Fontaine de Mani-Utenam. Il indique qu'un projet d'unité de formation mobile est actuellement travaillé avec la collaboration du CSPNÉA. Il invite Hermel Bégin du CSPNÉA et Robert Friend, consultant, à venir nous présenter ledit projet.

Hermel Bégin indique que Robert Friend les accompagne pour la réalisation du plan d'affaires concernant l'acquisition d'une unité mobile qui sera éventuellement acquise par le CRÉA de Pessamit, dès que l'analyse du

projet sera terminée (31 mars 2023). Une étude de préfaisabilité avait été effectuée et maintenant nous sommes à l'étape d'élaboration du plan d'affaires afin d'être en mesure de trouver le financement nécessaire pour le projet. Le développement des compétences est une priorité pour nos communautés. La formation pourra se donner directement dans les communautés via l'unité mobile. Le projet d'unité mobile s'inscrit dans la volonté des communautés de donner de la formation adaptée aux besoins et d'aider à la persévérance scolaire, la réussite et la diplomation. L'unité mobile permettra de donner de la formation dans les métiers de la construction directement dans les communautés.

Les gens de Oshki-Wenjack ont été invités afin que les participants aient une bonne compréhension d'une telle unité qui existe en Ontario. Gordon Kagagamik (Oshki-Wenjack, Thunder Bay) est formateur pour les communautés. L'unité mobile est un projet innovateur pour les écoles secondaires afin d'être en mesure de former leurs jeunes. Leur couverture géographique est immense et comprend plusieurs communautés isolées et difficile d'accès. Il y a des enjeux liés aux saisons pour les communautés situées plus au nord et il y a assurément l'enjeu d'avoir des infrastructures adéquates pour être en mesure de donner la formation.

L'unité mobile a joué un rôle important dans le développement des capacités et le maintien des infrastructures. Taranis est le fournisseur logistique. Il y a deux unités mobiles, dont 1 qui est extensible et les murs peuvent s'élargir et deviennent une salle de classe. L'autre unité mobile est un atelier et c'est à cet endroit que l'on fait l'apprentissage technique. La remorque est équipée d'un écran avec un signal cellulaire par satellite. Le plancher s'élève afin de faire monter les murs. L'unité pour les ateliers contient tout le matériel et celui-ci est transférable d'une unité à l'autre. La confection est faite en T. Il y a plusieurs types de formation offerte et le taux de succès est très bon.

Voici donc les bénéfices de ce projet :

- c'est un modèle communautaire adapté aux besoins des communautés;
- les étudiants se forment dans leur communauté et ont le support de leur famille et de la communauté;
- les étudiants peuvent mettre en pratique leurs acquis immédiatement dans un environnement de travail directement dans la communauté;
- ça facilite l'accès aux opportunités de formation;
- la bulle de sécurité a été maintenue lors de la pandémie;
- il y a une amélioration du taux de réussite et une diminution du décrochage scolaire.

Voici maintenant les défis liés aux projets :

- avoir des formateurs;
- obtenir les approbations liées aux emplacements des unités mobiles;
- soutenir le financement;
- s'assurer que les compagnons forment les apprentis dans les communautés;
- s'assurer d'avoir une évaluation basée sur les compétences.

Au départ, lorsqu'ils louaient des unités, elles coûtaient 10 000 \$ par semaine. À ce prix, il n'y avait pas de preneurs. Le projet a coûté 2,2 millions pour la construction des unités, mais c'est une difficulté chaque année d'obtenir du financement opérationnel. Lorsque nous effectuons nos demandes de financement pour la formation, nous incluons les frais de base d'entretien pour les unités. Leur modèle de financement est basé sur des projets, mais ils voudraient arriver à avoir un financement de base.

Le développement des capacités est un enjeu dans toutes les communautés au Canada. Ils ont développé ce genre de projet parce qu'il n'était pas possible d'avoir une école de formation spécifique pour leurs PN. Ainsi, ils veulent devenir un organisme indépendant qui sera en mesure de s'autofinancer.

Chef Arden McBride (Timiskaming) : Comment faites-vous pour assurer la rétention de votre personnel suite à la formation? Gordon Kagagamik : La réussite est collective. Si nos jeunes sont formés, ils contribuent au mieux-être de la communauté. Toutefois, nos jeunes veulent travailler dans nos communautés et c'est la raison d'être des unités mobiles.

Tanu remercie les gens de Oshki-Wenjack de leur présence et pour leur présentation. Il précise aussi que le CSPNÉA a le désir de développer de nouvelles formations accessibles et adaptées aux communautés dans différents créneaux dont, entre autres, en conduite de camions lourds afin d'être en mesure d'avoir aussi des opérateurs en mesure d'assurer le transport des unités mobiles.

Réalisations dont les communautés sont fières

Patrick invite maintenant les participants à répondre à la question suivante afin de nous permettre de partager des projets de réussite. La question est : Quels projets, bâtiments, logements, procédures, démarches, avez-vous développés ou instaurés dans votre communauté et qui vous rendent fiers?

- Odanak – développement du Cégep Kiona;
- Odanak – logement pour les étudiants;
- Listiguj – achat des terrains qui a permis de développer 50 nouveaux lots; construction d'une serre; plusieurs nouvelles unités de logement; construction CSHLD;
- Long-Point First Nation – plusieurs nouvelles constructions d'unités de logement; construction de minimaisons;
- Mashetuiatsh – collaboration avec les services de santé et sociaux pour l'accompagnement de la clientèle plus vulnérable dans les logements sociaux; développement d'un programme de soutien aux promoteurs pour le développement de l'offre de logement par le privé (plus de logements pour les membres); programme de réinsertion des jeunes du secondaire qui travaillent en mentorat avec les ouvriers; nouveau programme Neminkakun avec subvention pour construire une première maison; développement d'un projet afin de pouvoir emprunter sur la base du prêt hypothécaire;
- Gespegeg – développement d'un projet de jardin communautaire;
- Abitibiwinni – développement d'un nouvel accès dans la communauté; plateforme compost et écocentre utilisé par la communauté (10 000 livres de moins enfouies par année); 100 % des loyers récoltés; une bonne rétention de la main-d'œuvre;
- Pessamit – diversité de logement;
- Kanesatake – nouveau plancher dans le gymnase; service de garderie; planification des actions communautaires; formation adaptée (penser en dehors de la boîte);
- Uashat – 40 nouvelles maisons à construire d'ici 2 ans.

Question à Abitibiwinni : Quelle est votre méthode de collection de loyers, avez-vous des incitatifs? Martine Bruneau explique la procédure liée aux lettres qui sont transmises aux clients jusqu'à l'avis d'expulsion. Elle précise que maintenant les dettes sont minimales et les expulsions sont maintenant très rares, soit 1 aux 3 ans.

Patrick vient conclure l'exercice en précisant que la CoPH a été créée parce que les communautés avaient toutes la volonté que nos communautés soient bien logées.

Récapitulation

Guy Latouche

Guy vient conclure en effectuant un résumé de l'ensemble des sujets qui ont été discutés lors de la rencontre et des éléments à retenir (PowerPoint disponible).

Allocution d'ouverture et mise à jour

L'allocution d'ouverture faisait état des 20 ans après le 1^{er} rapport de l'APNQL et de la mise à jour importante à faire afin d'avoir un portrait juste de la situation actuelle. On nous a aussi parlé de l'objectif de combler le déficit d'infrastructure d'ici 2030 versus l'augmentation des coûts de construction. SAC nous a informé sur les budgets disponibles en 2022 et ses engagements pluriannuels. Finalement, la SCHL a introduit les nouvelles options de financement versus le régulier.

Certification et perfectionnement

L'APHN est venu nous expliquer le rôle de l'association et les moyens pour y adhérer. Pour les finissants de l'AEC au Québec, ceci implique que 2 cours supplémentaires soient réussis au lieu de 5.

Axe financement et gestion financière (CDEPNQL & SÉDAC)

Le Centre de littératie financière et habitation a été créé en réponse à la crise du logement dans les communautés et a pour objectif de supporter les PN en offrant des activités de sensibilisation et d'éducation à la saine gestion des finances personnelles et à l'habitation; accompagner les membres des PN dans leurs démarches; accompagner les dirigeants des PN dans la mise en place d'une gestion saine de l'habitation dans les communautés.

Efficacité énergétique

La présentation portait sur l'efficacité énergétique et les différents programmes tels que Éconologis qui permettent d'effectuer des travaux d'amélioration gratuits à la portée des PN.

Graduation des 4^e et 5^e cohortes AEC

Huit finissants voient leur réussite soulignée à l'occasion d'une cérémonie. La cohorte 6 est actuellement en cours et la septième est en préparation.

Mouvement de collaboration

SAC et la SCHL s'associent pour soutenir les communautés dans le développement des capacités et la prise en charge. Les programmes et le financement sont administrés de façon complémentaire. Le message est de soumettre vos demandes, ils vont vous accompagner.

Entretien du parc immobilier

Nous désirons avoir un environnement sécuritaire. Les inspections sont importantes pour avoir un portrait de notre parc de logements. Il faut assurément une bonne planification en amont et des plans d'habitation. Des pistes de solutions ont été discutées.

Initiative régionale de développement des capacités

CoPH, WorkPlace, PoCH ont été définis et présentés. Un projet d'unité mobile de formation relié au métier de la construction a été présenté. Ce projet est actuellement à l'étape de réalisation du plan d'affaires en collaboration avec le CRÉA de Pessamit. Finalement, des réalisations positives ont été partagées.

Patrick vient remercier toute l'équipe qui a contribué à la réussite de la rencontre.

Fin de la rencontre à 16 h 15.

Compte rendu rédigé par Adèle Robertson.